



POINT FORT

focus 2/18

mars

Les enfants d'aujourd'hui façonnent les villes de demain



Marcus Casutt

Directeur de l'Association faitière pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AFAJ).

Les enfants et les jeunes sont l'avenir des communes et des villes. Ils sont notre bien le plus précieux. Notre objectif ultime devrait donc être d'aider les enfants et les jeunes à devenir des citoyennes et citoyens émancipés et engagés. Pour cela, il faut leur offrir des possibilités de participer aux décisions et aux événements. Au sein des collectivités, ce n'est souvent pas le cas: les enfants et les jeunes doivent souvent attendre leur majorité pour pouvoir participer aux décisions de leurs communes et de leurs villes.

Alors ne regardons pas uniquement les jeunes comme notre avenir, mais aussi comme notre présent. Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour une ville? Intégrons les enfants et les jeunes dans les prises de décision de l'administration (par exemple pour le réaménagement de la place du village, pour la planification des transports et l'aménagement du territoire ou pour la création de chemins sécurisés jusqu'à l'école) et laissons-les découvrir par eux-mêmes que l'engagement leur permet d'agir et de changer les choses très concrètement. Cela favorise leur compréhension de la démocratie et augmente leurs chances de concourir activement à la vie de la commune ou de la ville.

Une commune ou une ville agissant de manière cohérente en faveur de l'adaptation aux enfants appréhende la promotion des enfants et des jeunes comme une tâche transversale de politique et d'administration, relevant à la fois de l'économie, du social, du loisir, de la formation, de la construction, de l'aménagement du territoire, etc. Une commune amie des enfants ne se contente pas de proposer un panel d'offres de loisirs et de formation. Il s'agit de créer, autoriser et préserver des espaces de liberté au sein desquels les enfants et les jeunes peuvent se déplacer, se rencontrer et jouer librement. L'adaptation aux enfants, ce sont aussi des rues sécurisées pour que les enfants et les jeunes puissent se déplacer de façon autonome dès le plus jeune âge et accumuler des expériences. Il s'agit également pour les communes et les villes de pourvoir à des zones d'habitation à circulation réduite avec de la place pour le jeu et les contacts avec des jeunes du même âge. Ces espaces de liberté à proximité des logements donnent lieu à d'importants processus de socialisation et d'intégration.

Connaissez-vous ce proverbe africain? «Il faut tout un village pour élever un enfant.» Ici et maintenant, cela signifie: «Il faut toute une commune ou toute une ville pour créer un environnement adapté aux enfants et leur permettre de grandir sur la bonne voie.»

Pour en savoir plus sur la promotion de l'enfance et de la jeunesse en tant que tâche transversale: www.doj.ch

Chère lectrice, cher lecteur,

Avec l'arrivée du printemps, c'est la ruée vers les bacs à sable. En ville, les aires de jeux grouillent d'enfants. Et ce n'est pas le seul indicateur de la hausse du nombre de tout jeunes habitants dans l'espace urbain. Les statistiques elles aussi sont formelles: par rapport à il y a seulement quelques années, une quantité sensiblement plus élevée d'enfants viennent aujourd'hui au monde dans les villes suisses. Et beaucoup d'entre eux y grandissent également.

Mais alors que faut-il à une famille pour qu'elle se sente bien en ville? Quelles sont les attentes des enfants vis-à-vis de leur commune – et comment cerner leurs besoins? Nous avons posé ces questions dans la commune de Lyss ainsi qu'à d'expert-e-s. Tous sont unanimes: pour un environnement adapté aux enfants, la commune entière doit être de la partie.

Nous vous souhaitons une agréable lecture!

Sommaire

Point fort	1
Interview	2
Le thème	3
Session et procédures de consultation	4
L'UVS dans la ligne de mire	5
Agenda	6

INTERVIEW

«Les enfants créent des liens entre les familles de la commune»

**Andreas Hegg****Maire de la commune de Lyss**

Andreas Hegg effectue actuellement son troisième mandat de maire de la commune de Lyss. Avant d'entrer en fonction en 2010, le libéral-radical exerçait déjà depuis plusieurs années des responsabilités au sein des institutions législatives et exécutives de Lyss. En tant que conseiller communal, il a dirigé à partir de 2002 les services Sécurité et Construction, et il assume aujourd'hui la présidence et les finances. Andreas Hegg est marié et père de deux fils désormais adultes. Il était auparavant professeur de collège, il est parfaitement intégré à la vie du village et engagé à de nombreux niveaux.

Combien d'enfants vivent à Lyss?

Lyss est une commune très attrayante pour les jeunes familles. Fin 2017, 2382 enfants âgés de 0 à 16 ans y vivaient. Cela représente 16 % de notre population totale de 14794 personnes. Cette part élevée de jeunes familles et donc d'enfants a été observée dès 2006, dans le cadre d'une analyse du potentiel du marché.

Pour quelles raisons les enfants sont-ils importants pour une commune?

Les enfants sont l'avenir de notre société. Ils créent des liens entre les familles de la commune et s'intègrent à la vie de la commune. Les enfants incarnent la joie de vivre et, de manière générale, une conception positive de la vie – des conditions de base essentielles pour aborder les problèmes à venir.

Lyss en est déjà à la mise en œuvre de son deuxième plan d'action en tant que «Commune amie des enfants». Le label est donc plus qu'une simple étiquette?

Lyss est une commune accueillante pour les familles, or les enfants en font partie intégrante. Au cours des 20 dernières années, Lyss a beaucoup investi dans l'attractivité de ses offres à destination des enfants et des familles. C'est donc en toute logique que la commune souhaite en apporter la preuve avec le label de l'UNICEF. Tout d'abord, les écoles de Lyss fournissent de bonnes conditions de formation et, grâce à la présence de notre patinoire et de notre piscine, sont en mesure de

proposer régulièrement à leurs élèves la pratique du patinage, du curling, de la natation, etc. Par ailleurs, la Kulturfabrik KUFA Lyss offre des possibilités de sortie aux habitants de la région entière. Nos crèches, notre association des parents d'accueil de jour notre accueil de vacances permettent, quant à eux, de concilier travail et famille, et les services de l'enfance et de la jeunesse de Lyss se tiennent aux côtés des jeunes désireux de s'investir dans notre société. D'un point de vue politique, enfin, des droits de codécision forts leur ont été accordés au Jugendrat au sein du Parlement.

Quels résultats de l'état des lieux établi avec l'UNICEF vous ont le plus surpris?

Le fait que nous disposions effectivement d'une bonne offre de base pour les enfants et les jeunes. Jusque-là, nous le clamions par conviction personnelle, mais l'évaluation écrite de l'état des lieux d'UNICEF Suisse nous l'a attesté et plus encore, nous a incités à être la première commune du canton de Berne à prétendre au label de qualité de «Commune amie des enfants».

Dans quelle mesure la mise en œuvre met-elle au défi la commune?

La commune a tout fait pour pouvoir fournir à la KUFA des bases financières solides à moyen, voire long terme. En termes d'orientations stratégiques, les objectifs d'attractivité intergénérationnelle à long terme tiennent une place centrale. Cela demande à notre

administration et à nos services de rester sur la brèche. La certification de l'UNICEF a suscité beaucoup d'enthousiasme à Lyss. Le label a notamment contribué à faire connaître Lyss comme une commune de résidence attrayante et accueillante pour les familles auprès d'un large public dans la région et au-delà.

Aménagement du territoire, sécurité routière, formation, offres de garde d'enfants et de loisirs... Les champs d'action sont nombreux. À quelles limites la commune se heurte-t-elle?

Ce n'est pas une question de limites, mais de priorités. Actuellement, l'aménagement du territoire, et en particulier les thèmes en lien avec la densification vers l'intérieur, figure en haut de la liste. Comment les potentiels de densification vers l'intérieur peuvent-ils être exploités et ainsi un espace de rencontre et de déploiement être créé? Pour la commune de Lyss, il est toujours essentiel que toutes les mesures entreprises possèdent une forte capacité d'amélioration du vivre-ensemble.

À quoi ressemblera Lyss dans 20 ans?

À Lyss vivent toujours énormément de jeunes familles, intéressées par une offre attrayante en termes de formation, de loisirs et de compatibilité entre travail et famille. Dans 20 ans, Lyss aura encore de quoi impressionner, tant en termes l'habitat que de formation, travail, shopping ou loisirs. On y trouvera tout ce qu'il faut, et plus encore.

THÈME

La participation des enfants encouragée par de plus en plus de communes

Donner aux enfants la parole et le droit de donner leur avis sur les sujets qui les concernent de près – la participation des enfants et des jeunes fait école. Non seulement dans la famille et dans la salle de classe, mais aussi de plus en plus dans les villes et les communes. Une approche encouragée par UNICEF Suisse avec l'initiative «Communes amies des enfants».



Katherine Haller,
responsable affaires publiques, UNICEF Suisse

Aucun enfant ne naît démocrate. Il lui faut d'abord comprendre les valeurs qui sous-tendent notre système, apprendre pourquoi notre société est soumise à des normes tout en bénéficiant de nombreuses libertés et expérimenter la possibilité de tenir les rênes de sa vie et d'être cocréateur de son environnement. Laisser participer les enfants aux processus de décision dès leur jeune âge renforce la compréhension de la démocratie par la jeune génération.

Outre les parents et l'école, la commune joue à cet égard un rôle essentiel. L'enfant s'identifie à la commune dans laquelle il grandit. Elle concourt à la construction de son identité et façonne son milieu de vie. La commune est tenue d'apporter à l'enfant la protection nécessaire et de la favoriser, notamment en réfléchissant à l'aménagement des aires de jeux et des cours de récréation ou encore à la manière de sécuriser autant que possible le trajet jusqu'à l'école via les rues du quartier.

«L'enfant s'identifie à la commune dans laquelle il grandit. Elle concourt à la construction de son identité et façonne son milieu de vie.»

L'avis des enfants doit en principe être pris en compte sur tous les sujets qui les concernent. C'est ce qu'exige la Convention internationale des droits de l'enfant. De nombreuses communes ont bien conscience de cette responsabilité, mais les instruments dont elles disposent sont généralement insuffisants: le manque de principes directeurs, de systématisation des processus, de normes et de connaissances sur la façon dont les besoins des enfants peuvent être interprétés et mis en œuvre dans des stratégies et des activités em-

pêchent la participation active des enfants à l'action communale. Et même quand une commune soutient des projets d'adaptation aux enfants, ceux-ci dépendent le plus souvent de l'engagement de quelques-uns. Un ancrage structurel durable, dans le cadre d'un mandat politique et de la mise en réseau des acteurs impliqués, est donc nécessaire.

L'initiative «Commune amie des enfants» (CAE) encourage ces processus de manière ciblée. Elle repose sur quatre principes fondamentaux: l'intérêt supérieur de l'enfant, la participation, la non-discrimination et le droit à la vie et au développement. La participation joue toutefois un rôle central dans l'initiative, car elle doit être vue comme un thème transversal et contribue fortement à adapter davantage aux enfants leur milieu de vie.

«La participation doit être vue comme un thème transversal et contribue fortement à adapter davantage aux enfants leur milieu de vie.»

Dans un premier temps, la commune fait un état des lieux de sorte à évaluer où elle se situe en matière d'adaptation aux enfants. De nombreuses communes déplorent des manques identiques: les structures et les mesures intersectorielles requises pour une adaptation systématique aux enfants sont insuffisantes. On constate également que l'implication des enfants dans l'action communale diminue au fur et à mesure qu'ils grandissent. C'est ce que confirme également l'étude sur la participation réalisée en 2015 par l'Université de Zurich pour le compte de l'UNICEF Suisse. Le résultat étonne d'autant plus qu'en grandissant, les enfants et les jeunes gagnent en autonomie et sont davantage en mesure de donner leur avis. L'une des raisons possibles est que certaines propositions faites aux jeunes dans les communes sont trop éloignées de leur milieu de vie spécifique.

Après l'état des lieux, les enfants ont la possibilité, dans le cadre d'un atelier de parti-

icipation, de faire part de leurs idées et de leurs souhaits pour que la vie dans la commune soit adaptée à eux. Ces ateliers peuvent par exemple prendre la forme de chasses au trésor dans le quartier, de conseils des élèves ou de conférences ouvertes destinées aux enfants. Il est particulièrement important de veiller au caractère professionnel de l'organisation et du travail ultérieur. De plus, il est essentiel qu'un nombre suffisant d'enfants toutes les classes d'âge prennent part de façon représentative aux ateliers, mais aussi que les responsables traitent les enfants d'égal à égal et tiennent pleinement compte de leurs demandes.

Les résultats de l'état des lieux et des ateliers doivent servir à élaborer des mesures et à mettre en place un plan d'action – c'est là tout l'enjeu de la démarche. Mettre en pratique les idées des enfants n'est pas toujours chose facile. Il est d'autant plus fondamental que le thème de l'adaptation aux enfants s'intègre à tous les domaines pour que les demandes formulées soient examinées sous différents angles. Ensuite, il convient de définir les responsabilités et de mobiliser les ressources. Il est d'une importance capitale que les décisions rencontrent une large approbation politique et que des processus clairs soient définis pour la mise en pratique du plan d'action au cours des quatre années suivantes. Pour finir, rendre visible le travail accompli dans le cadre de l'évaluation finale constitue un défi de taille.

«Il est fondamental que le thème de l'adaptation aux enfants s'intègre à tous les domaines pour que les demandes formulées soient examinées sous différents angles.»

Si le label «Commune amie des enfants» de l'UNICEF profite en tout premier lieu aux enfants et aux jeunes, la certification procure également aux communes des avantages indéniables: une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la commune, des avantages d'implantation et la mise en réseau horizontale sur le plan communal. En bref, toutes les parties prenantes en ressortent gagnantes.

Informations supplémentaires:
www.unicef.ch

POLITIQUE

Retour sur la session d'hiver

Suite à la découverte de bénéficiaires illicites enregistrés par CarPostal, l'affaire a constitué un sujet prédominant de la session.

CarPostal: de nombreuses questions

Le Conseil national a tenu un débat urgent sur CarPostal. En raison des investigations en cours, peu de réponses ont été apportées aux nombreuses questions adressées à la ministre des transports Doris Leuthard. Pour l'UVS, il est essentiel que le transport local fasse lui aussi l'objet d'un travail de réflexion en profondeur et que les subventions indues versées soient remboursées. L'avenir du réseau d'offices de poste a également été abordé. Le Conseil national a transmis une motion sur la planification stratégique du réseau postal.

Plan national de terminaux de bus

Lors de la consultation relative au projet d'organisation de l'infrastructure ferroviaire, le Conseil fédéral est arrivé à la conclusion que les autocars ne constituent pas une réelle concurrence face au train et a de ce fait renoncé à l'ajout d'un complément au projet. Dans le même temps, le Conseil national a approuvé à l'unanimité une motion de sa Commission des transports réclamant au Conseil fédéral un plan national de terminaux de bus. Du point de vue de l'UVS, il est judicieux d'élaborer des principes valables pour l'ensemble de la

Suisse. Toutefois, si la Confédération donne des consignes aux villes et communes sur l'infrastructure des arrêts, elle doit également prendre en charge le financement. De plus, il est important que la planification et la mise en œuvre restent du ressort des villes. La motion va maintenant au Conseil des États.

Radioprotection: pas de relâchement

Le Conseil des États a exprimé ses craintes quant à l'assouplissement des dispositions en matière de radioprotection pour les installations de téléphonie mobile. Il a rejeté une motion de sa Commission des télécommunications visant à augmenter les valeurs limites des installations pour les rayonnements non ionisants. L'UVS et l'Organisation Infrastructures communales voient la technologie 5G comme une base fondamentale pour l'avenir de la numérisation. Toutefois, avant de procéder à une hausse des valeurs limites, il convient de clarifier avec les villes et les communes où les grandes antennes peuvent être combinées à des petites cellules.

Prestations complémentaires sous pression

Concernant la réforme des prestations complémentaires (PC), le Conseil national a pris la décision de n'augmenter que légèrement les montants maximums pris en compte au titre du loyer. Les cantons ont même la possibilité

de passer sous le niveau actuel. Aujourd'hui, de nombreuses personnes âgées ou en situation de handicap ne sont plus en mesure de couvrir leur loyer avec les PC. Conformément à la volonté du Conseil national, les cotisations pour les jeunes enfants seront réduites. Cela devrait concerner avant tout les bénéficiaires d'une rente d'invalidité.

Statut d'admission provisoire est conservé

Le statut d'admission provisoire ne sera pas supprimé. Le Conseil des États a rejeté une motion du Conseil national. Il souhaite toutefois éliminer certains obstacles pour permettre à davantage de personnes admises à titre provisoire de travailler. Le Conseil des États a formellement approuvé une motion correspondante de sa commission.

Initiative contre le mitage et initiative vélo

Le Conseil des États rejette l'initiative contre le mitage sans contre-proposition. L'opposition s'est cristallisée autour de la demande de gel des zones à bâtir, selon laquelle pour chaque classement en zone à bâtir, une surface de même qualité devrait être déclassée ailleurs. Concernant l'initiative vélo, le Conseil national soutient, comme le Conseil des États, la contre-proposition. Celle-ci octroie à la Confédération la possibilité, mais non l'obligation d'encourager les mesures des cantons et de tiers.

Procédures de consultation

Intégration des étrangers

La Confédération souhaite une réglementation plus homogène concernant l'intégration des étrangers et l'octroi d'autorisations dans le domaine du droit des étrangers. Les deux trains d'ordonnances – l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) et l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE) ont suscité une vive critique de la part des villes. Les deux réglementations tiennent principalement compte des cantons. Elles ne traitent qu'en marge du rôle des communes, bien que de nombreuses villes aient mis en place des offres novatrices. Parmi les aspects positifs, on peut souligner les éléments de l'OASA facilitant la recherche de travail des réfugiés.

Code de procédure pénale

D'un point de vue global, l'Union des villes suisses salue la révision du Code de procédure pénale. Elle identifie toutefois, en particulier dans le domaine des contraventions, une contradiction entre les propositions de modification et les principes fondateurs du CPP. L'objectif était de mettre en place un processus simplifié pour les cas moins graves. Le rôle préventif du droit pénal n'est efficace que si une justice d'action rapide est prévue. Il faut contrecarrer les propositions entraînant une charge administrative accrue et un gaspillage des ressources.

Loi fédérale sur les allocations familiales

Deux modifications sont prévues dans la loi sur les allocations familiales. D'une part, les

parents doivent percevoir l'allocation de formation professionnelle pour leurs enfants à partir du moment où ceux-ci commencent une formation post-obligatoire et ont atteint l'âge de 15 ans. Avancer le moment où l'allocation de formation professionnelle peut être perçue soulage non seulement les familles, mais a également des répercussions positives sur l'aide sociale. De l'autre, un droit aux allocations familiales accordé aux mères célibataires sans emploi pendant le congé maternité sera défini. L'UVS salue ces deux modifications.

Autres consultations disponibles sous:
www.uniondesvilles.ch/fr/Info/Politique/Consultations

ACTUALITES

L'UVS dans la ligne de mire

Non à «No Billag»: un signal important pour une offre radio-TV indépendante



Les villes et les communes ont un grand intérêt à ce que l'offre d'information soit variée et indépendante. L'Union des villes suisses se réjouit donc du net rejet de l'initiative «No Billag». Avec la radio et la télévision financées par la redevance, un élément important pour la formation de l'opinion politique au niveau communal est maintenu. Son maintien est également d'importantes places de travail à la SSR et dans les radio et télévisions régionales, situées pour la plupart dans les villes ou les communes urbaines. Ce non est également réjouissant pour la place culturelle suisse. La SSR joue un rôle central dans la diffusion et le soutien de la création culturelle suisse, particulièrement dans les domaines du cinéma et de la musique.

www.uniondesvilles.ch

Une large alliance réclame une redevance hydraulique adaptée à notre époque



Il faut que les centrales hydroélectriques versent aux cantons et communes d'implantation une redevance hydraulique adaptée à notre époque – voilà ce que revendique une alliance composée d'acteurs de l'économie suisse et du secteur de l'électricité, d'Agentur Erneuerbare Energien, de l'UVS et du Konsumentenforum. L'alliance propose une redevance qui reste composée d'une part fixe, mais qui comprenne également une part variable. L'hydroélectricité est le pilier central d'une alimentation électrique sûre et respectueuse de l'environnement en Suisse. L'UVS soutient une solution qui répond aux revendications légitimes des collectivités concernées, tout en tenant compte de la réalité du marché. Elle souhaite en outre poser de bonnes conditions-cadres pour l'ensemble des énergies renouvelables.

www.uniondesvilles.ch

Prolongation des contributions fédérales pour l'assainissement du bruit routier



Les contributions fédérales allouées pour l'assainissement du bruit routier sont prolongées jusqu'à fin 2022. Le Conseil fédé-

ral a adopté une révision de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018. L'UVS salue cette décision. Par le passé, elle s'est engagée à plusieurs reprises aux côtés des cantons en faveur d'une prolongation des contributions fédérales. La prolongation du délai permet aux cantons, villes et communes d'utiliser les moyens qu'ils n'ont pas encore dépensés pour des mesures nécessaires contre le bruit routier. Environ un cinquième de la population reste encore affecté quotidiennement par un bruit routier excessif. Pour l'UVS, il est donc clair que le financement des mesures de protection contre le bruit doit être assuré également après 2022. Par conséquent, l'UVS demande à la Confédération de reconnaître la protection contre le bruit comme tâche permanente et de garantir son financement de manière appropriée.

www.ofev.admin.ch

Le colloque des prévisions du printemps de BAK consacré aux régions urbaines



L'économie suisse connaît un nouvel essor. BAK Economics prévoit pour 2018 une vive croissance de 2,4 %. Les régions urbaines sont en bonne position pour profiter de cet essor. Cependant, l'évolution structurelle rapide et la croissance démographique et économique confrontent les villes-centres et les communes d'agglomération à de nouveaux défis d'ordre financier et d'aménagement du territoire. Outre les prévisions de printemps annuelles de BAK, le congrès du 26 avril à Bâle aura explicitement pour thème les régions urbaines suisses. Pour les membres de l'UVS, la participation au congrès sera de 150 francs au lieu de 300.

www.bak-economics.com

L'Union des villes suisses cherche une/un Responsable mobilité



La politique des transports est un domaine clé pour l'Union des villes suisses. En tant que responsable mobilité, la personne est également secrétaire de la Conférence des villes pour la mobilité et du Groupe d'experts des ingénieurs des villes et des communes.

www.uniondesvilles.ch

Brèves

Soutien aux projets sur la participation

La Fondation Mercator encourage des projets qui établissent des bases, créent des conditions-cadres favorables et sensibilisent à l'importance de la participation. Les organisations désireuses de mettre en place des projets dans le domaine de la participation peuvent déposer une requête de soutien.

www.stiftung-mercator.ch (en allemand)

Projets de mobilité innovants

Le Bureau de coordination pour la mobilité durable est à nouveau à la recherche de projets innovants – de la solution informatique pour faciliter la gestion des places de stationnement aux mesures de promotion des transports publics.

www.suisseenergie.ch/como

Journée suisse de la lecture à voix haute

La première Journée suisse de la lecture à voix haute se tiendra le 23 mai. Des histoires seront lues aux enfants et aux jeunes, y compris par des hommes et femmes politiques, dans les mairies, les jardins d'enfants, les parcs ou encore les bibliothèques. L'UVS soutient cette journée en tant que partenaire réseau.

www.journee-de-la-lecture.ch

Coopérations des services industriels

L'organisation PUSCH montrera lors d'un congrès le 14 juin comment des services industriels parviennent à se développer avec succès grâce à la mise en place de coopérations. Outre le cadre législatif et les renouvellements techniques dans le domaine du stockage et des smart grids seront abordés. Les membres de l'UVS bénéficient d'une réduction de 15 %.

www.pusch.ch (en allemand)

Contrat de performance énergétique

Le Contrat de performance énergétique permet aux propriétaires fonciers d'économiser de l'énergie, du CO₂ et de l'argent. Swissecso propose aux décideurs des secteurs public et privé et aux fournisseurs d'énergie une formation de base, qui se tiendra le 24 mai, ainsi qu'une formation d'approfondissement.

www.swissecso.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 14 juin 2018** **Manifestation «Les 5 ans du Projet de territoire Suisse»** à Berne
Informations: regina.gilgenthetaz@are.admin.ch
- 21 juin 2018** **Conférence nationale «quartiers» du Réseau Quartiers Vivants** à Soleure
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 35 632 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch
- 30/31 août 2018** **Journée des villes 2018** à Soleure
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

Organisation Infrastructures communales

- 14/15 juin 2018** **Assemblée générale OIC** à Bellinzone
Informations: Romana Kocher, téléphone 031 356 32 42

Sections de l'Union des villes suisses

- 19 avril 2018** **Conférence des délégués de la Conférence des villes en matière culturelle** à Berne
Informations: Karin Christen, téléphone 031 356 32 32, info@skk-cvc.ch
- 4 juin 2018** **Assemblée générale et colloque de la Conférence des villes pour la mobilité**
Informations: Roman Widmer, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch
- 8 juin 2018** **Conférence de printemps de l'Initiative des villes pour la politique sociale** à Baden
Informations: Katharina Rüegg, téléphone 052 267 59 57, info@staedteinitiative.ch

Divers

- 11 avril 2018** **Congrès stratégique SmartSuisse** à Bâle (patronage: UVS)
Informations: www.smartsuisse.com
- 23 mai 2018** **Journée de la lecture** (patronage: UVS)
Informations: www.journee-de-la-lecture.ch
- 22 juin 2018** **3^{ème} Congrès national Santé et pauvreté** à Berne (patronage: UVS)
Informations: www.bfh.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Rédaction: Renate Amstutz, Barbara Brechbühl, Marius Beerli, Karin Christen, Nadja Huonder, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Martin Tschirren, Roman Widmer; traduction: proverb
Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: mäd; page 2: mäd; page 3: mäd
Téléphone: 031 356 32 32, fax 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch